#21
MARS 2024
La lettre de votre député
STÉPHANE PEU

NOUVELLE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

« Rapport parlementaire sur la Seine-Saint-Denis
MON COMBAT POUR L'ÉGALITÉ »

2024 a débuté par la nomination d'un nouveau gouvernement, quel signe le Président Macron a-t-il envoyé avec l'arrivée de Gabriel Attal au poste de Premier ministre?

Stéphane Peu : Il me semble que c'est un très mauvais signe qui a été envoyé aux Français, celui que leurs souffrances ne sont pas entendues et reconnues par un Président et un Gouvernement déconnectés des réalités. Les sorties très médiatisées de la désormais ex-ministre de l'Éducation nationale Amélie Oudéa-Castéra ont mis en lumière cette France à deux vitesses. Un ministre sur deux est millionnaire, le Premier ministre n'a connu que les bancs de l'école privée ultra élitiste, une forteresse de l'entre-soi, et cette ex-ministre de l'Éducation a contourné les procédures de sélection pour assurer à ses propres enfants des places dans une école prestigieuse. On a des hommes et des femmes au pouvoir qui organisent leur reproduction sociale et entérinent par leurs politiques l'impossibilité pour les autres de progresser.
L'indice de position sociale (IPS) que le gouvernement a été contraint de publier démontre bien cela.

Cette fracture que vous décrivez entre les Français et les politiques n'est-elle pas générale ?

S.P. : Je ne le crois pas pour une raison simple. Je travaille quotidiennement avec des élus qui, comme moi, ont un lien fort avec leurs territoires et les habitants. Je fais très attention, tout en ayant un pied dans l'institution, à garder un pied ancré dans la circonscription au contact permanent de celles et ceux qui y vivent et y travaillent.

> « LES SOUFFRANCES DES FRANÇAIS NE SONT PAS ENTENDUES »

C'est ce que vous avez mis en pratique dans le cadre du rapport parlementaire que vous avez rendu avec votre collègue Christine Decodts (députée Renaissance de Dunkerque) sur l'action de l'État en Seine-Saint-Denis ?

S.P. : Absolument, ce rapport qui met en lumière les inégalités criantes dont souffre notre département a été un long travail de décryptage des indicateurs fournis par les administrations mais également le fruit de dizaines de rencontres de terrain et d'auditions. J'essaye autant que possible d'être utile et de travailler dans un esprit de consensus. Or, quand on met tous les éléments bout à bout, il devient évident que la situation n'est pas tenable. L'école, la santé, la sécurité et la justice font face en Seine-Saint-Denis à des difficultés spécifiques qui conduisent à beaucoup de souffrance aussi bien pour les habitants que pour les agents du service public. Nous proposons 26 mesures immédiates qui permettent de changer le quotidien de plus d'un million de Séquano-Dionysiens et j'entends bien les défendre jusqu'au plus haut niveau de l'État.

Il est donc possible pour un député comme vous de faire bouger les lignes malgré tout ?

S.P. : Oui, sans quoi je ne serais pas là. Le précédent rapport de 2018 sur la Seine-Saint-Denis a permis des avancées notables mais évidemment pas suffisantes.
C'est pourquoi, je poursuis mon travail. Le combat pour l'égalité est la base de mon engagement. Je note cependant qu'il devient de plus en plus difficile de faire entendre raison au gouvernement. J'ai déjà eu l'occasion de regretter le dévoiement du rôle du parlement quand la majorité présidentielle, pourtant relative, utilise tous les mécanismes possibles pour réduire le débat et faire taire l'opposition.
Nous avons connu une utilisation frénétique de l'article 49.3 jusque sur une réforme aussi lourde de conséquences que celle des retraites. Le fiasco de la loi immigration, que je combats fermement sur le fond et sur la méthode, me semble très symptomatique d'un pouvoir qui ne conçoit la politique que comme une suite de manœuvres tactiques déconnectées du terrain et ne prend plus en compte les équilibres qui font la force de notre République au risque de la faire vaciller. Il me parait plus important que jamais que des voix s'élèvent pour faire le lien entre la réalité vécue par nos concitoyens et les institutions. Ce n'est pas la droite au pouvoir ni l'extrême droite en embuscade qui pourront redonner à notre pays le souffle démocratique dont il a tant besoin.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ
DES HAUSSES VERTIGINEUSES

En privatisant EDF, l'État promettait la simplification et des tarifs tirés vers le bas grâce à la mise en concurrence. En réalité, en plus des reculs sociaux imposés aux salariés de l'énergie, les tarifs se sont complexifiés de sorte que personne ne comprenne plus rien au prix de l'électricité. Une chose est certaine cependant c'est son augmentation permanente. Avec la nouvelle hausse entrée en vigueur au 1er février 2024, le prix de l'électricité aura connu une progression de 45% en un an.C'est indécent. J'ai pour ma part voté une proposition de loi pour protéger le démembrement d'EDF et demandé le maintien du bouclier tarifaire dans un contexte de très forte augmentation du coût de la vie.

LUTTE CONTRE
LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Pouvoir utiliser les titres-restaurant pour acheter des denrées alimentaires est pour beaucoup de salariés une petite bouffée d'oxygène dans le budget. C'est pourquoi, j'ai défendu à l'Assemblée nationale la prolongation de cette mesure dérogatoire. Même si elle ne répond pas aux problèmes de fond du décrochage des salaires par rapport à l'inflation ou des marges scandaleuses de la grande distribution qui affament aussi bien les producteurs que les consommateurs. Je reste donc engagé dans la lutte contre la précarité alimentaire, comme j'ai pu le montrer encore très récemment en défendant la proposition de loi instaurant des territoires zéro faim.

LIBERTÉ DES MÉDIAS : SORTIR DE L'EMPRISE

J'ai cosigné la proposition de loi transpartisane visant à protéger la liberté éditoriale des médias sollicitant des aides de l'État, déposée par ma collègue Sophie Taillé Polian. Il ne s'agit certes pas encore de la loi cadre dont nous avons besoin pour préserver le pluralisme et un paysage médiatique toujours plus dominé par l'argent, mais elle vise à soumettre les aides publiques à la presse et l'attribution des canaux hertziens aux entreprises de presse ayant mis en place un droit d'agrément des rédactions lors de la nomination de nouvelles directions éditoriales. L'occasion pour moi lors de la conférence de presse de rappeler le combat juste des journalistes du JDD et les attaques contre Pap Ndiaye par une partie de la droite et de l'extrême-droite pour avoir dénoncé les dérives dans certains médias.

VIE CHÈRE / POUVOIR D'ACHAT

Tout augmente sauf les salaires !

Gaz : +75 %
du tarif réglementé depuis janvier 2021

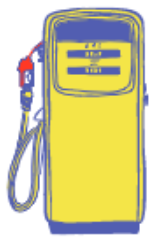

Carburants : +14 %
depuis janvier 2021

Électricité : +50 %
du tarif réglementé en 10 ans

Blé : +30 %
depuis janvier 2021

Crise du logement, la bombe sociale a explosé

Le logement est plus que jamais le premier poste de dépense des ménages et une source de préoccupation grandissante. Pour autant, l'État refuse de voir la réalité en face et aggrave même la situation. Consternant constat, 70 ans après l'appel de l'Abbé Pierre.

Ça ne sera pas encore pour cette fois que le gouvernement disposera d'un Ministre du logement en plein exercice.
En effet, après 1 mois de vacance de poste, Guillaume Kasbarian a été nommé le 8 février dernier ministre délégué chargé du logement avec une feuille de route plutôt inquiétante si l'on s'en tient au discours ultra-libéral de politique générale du Premier ministre.

> « 2,6 MILLIONS DE MÉNAGES SONT EN ATTENTE D'UN LOGEMENT HLM »

Or, 2,6 millions de ménages sont en attente d'un logement HLM, l'inflation et le resserrement des crédits immobiliers empêchent des millions de personnes d'accéder à la propriété, et notre pays n'a jamais aussi peu construit depuis 30 ans.

J'ai eu l'occasion lors d'interventions à l'Assemblée et dans les médias de rappeler la bombe sociale que représente cette crise du logement.

Je préside actuellement une mission d'information parlementaire sur le logement, avec mon collègue Mickael Cosson (député Modem), visant à faire des propositions pour faciliter le parcours résidentiel des ménages. Pour ce faire, nous menons de nombreuses auditions avec les acteurs du logement public et privé, des collectivités, des économistes, des fédérations du bâtiment et tous le disent : l'État doit soutenir le secteur et vite.

Mais pour l'heure, point de soutien, seulement des prises de paroles très inquiétantes. En effet, 18 ans après la venue de l'Abbé Pierre à l'Assemblée nationale pour défendre la loi SRU, le Premier ministre a donc annoncé son intention de revenir sur cette loi fondamentale en intégrant les logements locatifs intermédiaires (LLI) dans les obligations faites aux communes de construire des logements HLM. Quelle provocation. 97% des demandeurs de logement HLM ne peuvent accéder aux LLI. Donc, après les attaques contre notre modèle HLM si envié par nos pays voisins, les baisses des APL, l'autorisation donnée aux propriétaires d'augmenter fortement les loyers, la ponction des fonds d'Action Logement pour financer le désengagement de l'État, le nouveau Premier ministre persiste et signe dans la mauvaise direction quitte à faire exploser la bombe sociale.

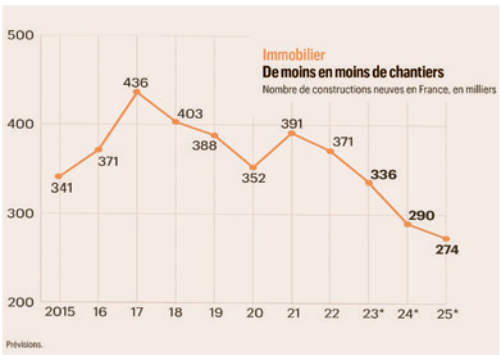

TRANSPORTS, PLUS CHERS, MOINS FIABLES, UN SERVICE TOUJOURS DÉGRADÉ

Prendre la ligne 13 ou le T1 au quotidien c'est faire l'expérience d'un service public dégradé. Rames vétustes et bondées, problèmes techniques à répétition, insécurité, ces lignes souffrent d'un manque criant d'investissement. Pourtant le Conseil régional dirigé par Valérie Pécresse a décidé la limitation de l'offre de transport sur des dizaines de lignes de bus, de métro et de RER. Un désengagement renforcé par des difficultés de recrutement inédites fruits des mauvaises conditions de travail. Résultat, des temps d'attente qui s'allongent et une qualité de service dégradée. C'est pourtant dans ce contexte que le Conseil régional a augmenté le pass navigo de 98€ par an et les autres titres de 10 à 30%. Une entaille de plus dans le budget des ménages qui ne peuvent plus faire face à l'inflation. Malheureusement le pire reste à venir avec le processus de privatisation de la RATP au mépris des intérêts des usagers et des salariés. À l'occasion de la mission d'information sur les JOP j'avais alerté sur ce point faible du réseau de transport et avais joint ma voix à plus de 250 élus franciliens au sein du collectif STOP galère qui demandent le gel du tarif des transports, la fin de la privatisation et le retour à 100% de l'offre de transport.

RATP
NON À LA PRIVATISATION

En s'appuyant sur une loi de 2009 issue de directives européennes la Région s'apprête à privatiser les lignes de bus gérées par la RATP. Malgré la possibilité laissée par la loi de faire appel à des régies publiques, l'opposition de l'ensemble des syndicats et l'absence de débat public sur le sujet, cette privatisation qui devait intervenir avant fin 2024 a été légèrement repoussée pour ne pas ouvrir un conflit social durant les JOP. J'avais demandé un report de cette décision d'au minimum 4 ans et l'évaluation de la privatisation du réseau Optile qui a causé une dégradation alarmante du service. Je n'ai pas été entendu.

ÉGALITÉ RÉPUBLICAINE

Rapport parlementaire

L'État toujours défaillant en Seine-Saint-Denis

J'ai rendu en fin d'année, avec ma corapporteure Christine Decodts (députée Renaissance de Dunkerque), un rapport de 180 pages évaluant l'action de l'État dans notre département en matière d'éducation, de santé, de sécurité et de justice. Il y a 4 ans les députés Cornut-Gentille et Kokuendo, avec qui j'avais travaillé étroitement, réalisaient un premier état des lieux ayant conduit à l'élaboration du plan gouvernemental « *L'État plus fort en Seine-Saint-Denis* ». Mais en dépit d'une prise de conscience de la situation singulière que nous vivons, il faut se rendre à l'évidence : la rupture d'égalité se confirme, et même parfois s'aggrave.

Un département en proie à des difficultés sociales

Le dynamisme du département ne gomme pas les difficultés sociales majeures auxquelles il est confronté : taux de pauvreté (27,6%) double de la moyenne nationale (13,6%), taux de chômage de 10,1% contre 7,2% en France, inadéquation entre emplois offerts et qualification des résidents: 2/3 des emplois sont occupés par des non-séquano-dionysiens,... Des difficultés accentuées par une carence de l'État.

Une école en crise qui ne tient pas la promesse républicaine

Les difficultés sont fortes dès l'entrée en CP et s'aggravent tout au long de la scolarité (cf. focus Éducation).

La Seine-Saint-Denis premier désert médical de France

On compte en Seine-Saint-Denis 50 médecins généralistes pour 100 000 habitants, selon la CPAM, contre 61 pour l'ensemble du territoire Français et plus de 80 à Paris. La Covid a été révélatrice des inégalités puisque nous sommes le département avec le plus haut taux de mortalité. Il y a de nombreuses explications à cela, mais de toute évidence l'offre de soins qui est plus faible pousse de nombreux habitants à renoncer à se rendre chez le médecin ce qui retarde les diagnostiques. Le nombre de personnes porteuses de handicap est proportionnellement plus important ici, alors que les structures d'accueil, notamment pour les enfants, sont moins présentes. On compte 1600 places dans les instituts médico-éducatifs alors que 4400 enfants devraient y avoir une place. L'engagement des élus locaux avec la création de centre de santé ne suffit malheureusement pas à porter l'offre de soins à la hauteur des besoins.

Le département le plus criminogène de France hexagonale

Les chiffres de la sécurité sont préoccupants. Les violences, qu'elles soient sur l'espace public ou dans le cadre familial, sont en augmentation. Les exemples dramatiques de ce début d'année nous rappellent que l'État doit agir vite et mieux. Les effectifs de police sont insuffisants et leurs missions mal adaptées aux réalités. On note aussi un développement des polices municipales sans que les rôles des uns et des autres ne soient suffisamment clairs ce qui n'est pas une bonne chose.

Une justice sous l'eau

Le taux de réponse pénale est de 59,3% au Tribunal de Bobigny quand il est de 72,9% à Paris. Le nombre de classement sans suite monte en flèche et l'exécution des peines ralentie par la pénurie de greffiers. La prison quant à elle est complètement saturée, la maison d'arrêt de Villepinte atteignant le chiffre record de 183% de remplissage. Face à ces réalités, nous avons fait 26 propositions immédiates pour changer le quotidien des Séquano-Dionysiens. Elles reposent en particulier sur le renforcement du service public et le développement des emplois publics qui font cruellement défaut.

L'ÉCOLE NE TIENT PAS SA PROMESSE REPUBLICAINE

En quatre ans, les difficultés de l'école se sont largement accrues et la récente publication des Indices de position sociale objective aussi ce constat. Désormais on peut affirmer que l'école en Seine-Saint-Denis ne réduit pas les inégalités, elle les creuse. Le niveau en mathématiques et en français en 6e et le niveau moyen de qualification des jeunes sont parmi les plus faible du pays.

L'éducation c'est le ciment de notre République. On ne peut se résoudre à un tel désengagement de l'État.

C'est pourquoi avec ma corapporteure nous proposons, qu'à l'image du plan gouvernemental de 2019 sur l'action de l'État en Seine-Saint-Denis, soit bâti avec l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, direction académique, parents d'élèves...) un plan : « Une école plus forte en Seine-Saint-Denis » qui couvrirait à la fois la question des moyens mais également de la formation, de l'attractivité, des effectifs. Cette proposition a déjà eu un écho favorable des syndicats de l'éducation à qui j'ai présenté le rapport au mois de décembre à la Bourse départementale du travail à Bobigny.

Je suis très préoccupé par la situation et le malaise qui règne dans l'Éducation nationale de la base au sommet. Alors quand j'entends le Président de la République, au soir des émeutes qui ont secouées le pays ne répondre que sur le thème de « l'ordre, l'ordre, l'ordre », je lui réponds avant tout « école, école, école ».

DR

DÉSENGORGER LES TRIBUNAUX

En plus du manque de personnel les tribunaux font face à des situations ubuesques. Ainsi, avec près de 13 115 dossiers en stock au 30 septembre 2023 et des délais d'audiencement qui avoisinent cinquante-cinq mois, le contentieux des demandes d'indemnisation des retards ou annulations de vols à l'aéroport de Roissy pose de véritables difficultés de traitement et entraîne un engorgement du tribunal de proximité d'Aulnay-sous-Bois. J'ai déposé une question écrite pour modifier les règles et exiger le recours à un médiateur pour un règlement amiable. Une solution simple qui permettrait de régler 90% des contentieux dans l'intérêt des passagers lésés mais également de tous les usagers des tribunaux.

PRIME DE FIDÉLISATION C'EST GAGNÉ !

Comme je le demandais la de fidélisation territoriale qui « recompense » les fonctionnaires en poste sur le département depuis 5 ans à été revalorisée et ses bénéficiaires élargis. Portée de 10 000 à 12 000 euros, je souhaite qu'elle atteigne rapidement 15 000 euros. J'ai, par ailleurs, demandé qu'elle soit étendue à la fonction publique hospitalière et aux AESH.

PRISON DE VILLEPINTE : UNE SUROCCUPATION RECORD

Je me suis en rendu à la maison d'arrêt de Villepinte pour observer les conditions de travail et de détention qui y règnent. Mise en service en 1991, cette prison était prévue à l'origine pour 582 détenus. Le jour de ma visite, 1061 hommes étaient écroués soit un taux d'occupation de +190 %. J'ai échangé avec plusieurs d'entre eux sur leurs conditions de détention rendues plus difficiles encore par cette suroccupation. J'ai clôturé cette visite par une rencontre avec les représentants du personnel pour échanger sur mon rapport parlementaire et leurs conditions de travail. Depuis l'ouverture, le nombre de surveillant est resté stable alors qu'il y a deux fois plus de détenus. J'ai déposé une question écrite au ministre de la Justice pour alerter sur la situation et me faire le relais de la demande d'augmentation des effectifs.

MES ACTIONS À PIERREFITTE, SAINT-DENIS

DR

HOMMAGE À JULES TREMEL

Hommage à Jules Tremel, à l'invitation de l'Amicale des Bretons de Saint-Denis. Fondateur de l'association il y a 90 ans, il était aussi un élu communiste très engagé de Saint-Denis.

INAUGURATION DE LA SOUS-PREFECTURE DE SAINT-DENIS

J'ai participé à l'inauguration de la nouvelle Sous-préfecture au 2, rue Catulienne, dans les anciens locaux de la Banque de France. La présence des services publics au plus près des habitants est une nécessité et, dans cette période où ils ont tendance à disparaître, je ne peux que me féliciter d'une telle installation qui permet enfin aux administrés de bénéficier d'une sous-préfecture de « plein exercice ».

SOUTIEN À ORIANE FILHOL

J'ai apporté tout mon soutien à Oriane Filhol, lâchement agressée par 3 individus alors qu'elle rentrait le soir d'une réunion dans le cadre de son mandat. Je me félicite que ses agresseurs aient été appréhendés et m'inquiète des violences dont sont victimes de nombreux élus à travers le pays.

JARDINS OUVRIERS

J'ai assisté à l'Assemblée générale des jardins ouvriers de Villetaneuse. Une très dynamique association qui participe activement à la vie locale et joue un rôle pédagogique important auprès des jeunes Villetaneusiens. C'est avec un grand plaisir que j'ai participé à la remise des prix du concours des jardins 2023.

GALA DE SOUTIEN À ALL INCLUSIVE

Très heureux d'avoir pu, cette année encore, me rendre au désormais traditionnel gala caritatif de l'association All Inclusive qui mène tout au long de l'année des actions de sensibilisation au handicap et de soutien aux familles concernées par ce sujet.

CÉRÉMONIE DES VŒUX : SALLE COMBLE

Vous étiez très nombreux, jusqu'à ne pas pouvoir entrer dans la salle pour la cérémonie de mes vœux. J'ai pu rappeler mon engagement à vos cotés et vous redire toute ma détermination à défendre l'égalité, le respect, la dignité, la Seine-Saint-Denis et les services publics.

HOMMAGE À SEDAN

Saint-Denis a rendu hommage à Sedan, 14 ans, tué en début d'année. J'ai apporté mon soutien à la famille et dit mon refus de la violence. Mory, frère aîné de Sedan, a eu des mots justes, forts et d'une dignité remarquable. J'ai interpellé le ministre de l'Intérieur et celui de l'Éducation nationale pour que des solutions efficaces soient trouvées pour éviter les rixes entre jeunes.

VISITES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Tout au long de l'année j'ai plaisir à accueillir et faire découvrir l'Assemblée nationale aux élèves de plusieurs écoles, collèges et lycées de la circonscription. Un rôle de transmission et de formation des jeunes citoyens qui me tient particulièrement à cœur.

VŒUX AUX SENIORS PIERREFITTE

Je suis allé saluer les 400 participants au banquet des séniors de Pierrefitte-sur-Seine venus pour célébrer cette nouvelle année et renouer avec ce moment traditionnel qui avait été suspendu depuis la crise covid.

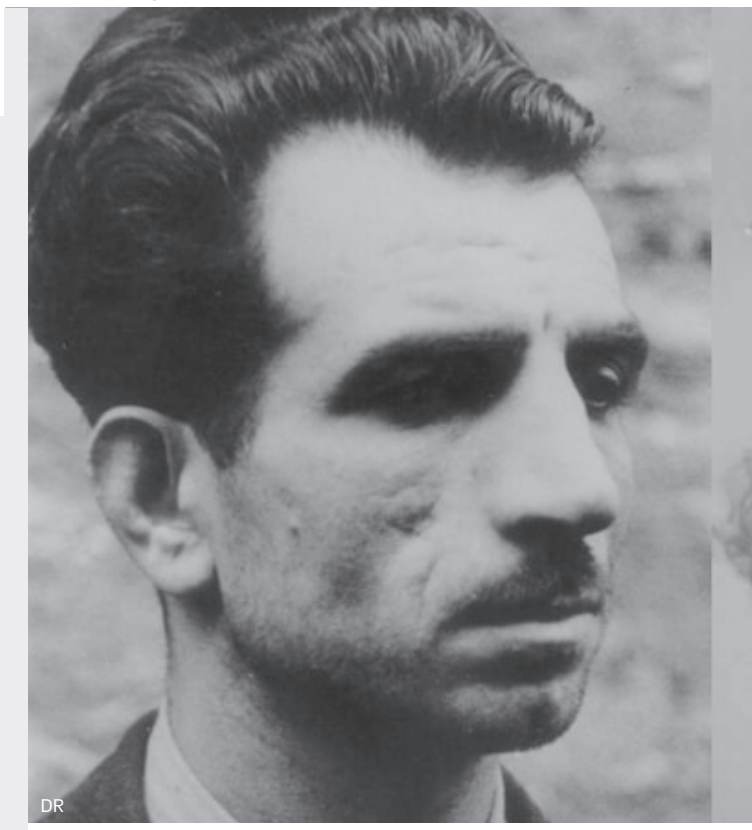

DR

LES MANOUCHIAN A
des étrangers morts p

80 ans jour pour jour après son exécution, et celle des membres de son groupe au Mont Valérien, Missak Manouchian a fait son entrée au Panthéon ce 21 février avec sa femme Mélinée. Cet évènement historique qui vient réparer un certain effacement de la Résistance communiste par l'histoire officielle a été rendu possible par le travail d'un petit comité avec mon collègue Pierre Ouzoulias, Sénateur communiste des Hauts-de-Seine, comme cheville ouvrière. Missak Manouchian était le responsable des francs-tireurs et partisans (FTP) de la main d'œuvre immigrée (MOI) en région Parisienne. Ce militant communiste, né en 1906 en Arménie fuit le génocide de son peuple et rejoint la France comme menuisier puis tourneur aux usines Citroën. Ouvrier et poète, il devient le symbole de

LE STADE DE FRANCE N'EST PLU

L'inquiétude grandissait ces derniers mois quant à l'avenir du Stade de France dont le contrat de concession arrive à échéance en 2025, l'État ayant déclaré à plusieurs reprises travailler sur deux options : renouveler la concession ou vendre. Tout en indiquant sa préférence pour la vente. Le Stade de France a, depuis son inauguration en 1998, accueilli plus de 400 événements sportifs ou culturels, plus de 25 millions de spectateurs. A l'automne dernier, l'enceinte sportive recevait la coupe du monde de rugby, et d'ici quelques mois elle deviendra Stade Olympique. Il s'agit donc de notre patrimoine commun, témoin inestimable de l'histoire spor-

CONTRE LA SUPPRESSION

J'ai pris part à la mobilisation citoyenne contre la suppression des 6 arrêts de bus (153,253,239) dans le centre-ville de Saint-Denis. Une décision du maire de Saint-Denis prise sans concertation et contre laquelle plusieurs milliers d'habitants ont déjà manifesté leur désapprobation en signant notamment des pétitions et engageant des recours.
La ville apaisée ne peut pas se traduire par une ville inaccessible aux habitants des quartiers. Or, en

, VILLETANEUSE ET EN SEINE-SAINT-DENIS

AU PANTHÉON
pour la France

la Résistance communiste, bataillon principale des forces de l'intérieur, mais aussi celui de l'adhésion à une Nation qui rassemble au lieu de diviser autour des valeurs qui fondent la République. Etranger mort pour la France, lui qui s'était vu refuser la nationalité française à deux reprises bat en brèche toutes les idées reçues. L'affiche rouge, devenue célèbre, que la propagande allemande avait placardée dans tout Paris en pensant que des sentiments racistes retourneraient la population contre ces héros sera rapidement recouvertes par des graffitis « morts pour la France ». C'est cette unité et ce désir de défendre ensemble la paix, la liberté et le progrès social qui, je l'espère, seront les grandes leçons de l'entrée des Manouchian au Panthéon.

US À VENDRE

tive française et symbole d'une culture et d'un attachement au sport. Au regard de cette histoire et de celle à venir, sa vente était une option à bannir. C'est pourquoi je me suis mobilisé cette dernière année pour tenter de convaincre l'État d'abandonner cette hypothèse. J'ai notamment écrit à la Première ministre d'alors, Elisabeth Borne, et déposé une question écrite. Le journal l'Equipe a annoncé que l'État renoncerait finalement à la vente. C'est une bonne nouvelle mais j'attends, cependant, encore la confirmation officielle de cette information et reste très vigilant.

DES BUS EN CENTRE-VILLE

empêchant les bus d'accéder en centre-ville c'est un très mauvais signal donné à celles et ceux qui vivent en périphérie et en particulier aux personnes en situation de handicap, âgées ou encore avec des jeunes enfants. Le maire doit revoir ce projet et entendre la colère des dionysiennes et des dionysiens. Le centre-ville appartient à nous toutes et tous.

CÉLÉBRATION NOUVEL AN BERBÈRE : YENAYER 2974

J'ai participé au lancement des festivités du nouvel an berbère à Saint-Denis. Nous avons eu le grand plaisir d'écouter, dans une ambiance très chaleureuse, quelques magnifiques chansons interprétées par la talentueuse Tanina Cheriet, la fille du légendaire Idir.

CÉRÉMONIE DE NATURALISATION

Je participe chaque fois que j'en ai l'occasion à la cérémonie de naturalisation d'habitants de la circonscription. Un moment très émouvant qui signe l'aboutissement d'un long parcours d'exil et de démarches administratives souvent éprouvantes.

CONFÉRENCE RELATIONS FRANCE-MALI

J'ai participé à la conférence organisée par la coordination des élus français d'origine malienne dont le thème était «Refonder les relations entre la France et le Mali». L'occasion de très riches échanges entre des spécialistes des relations internationales, des artistes, des membres d'associations et de la diaspora parmi lesquels des habitants de la circonscription.

HOMMAGE À DOMINIQUE BERNARD

J'étais auprès de la communauté éducative du lycée Paul Eluard de Saint-Denis pour rendre hommage à Dominique Bernard, victime du terrorisme islamiste dans son établissement à Arras. C'était aussi l'occasion de nous souvenir de Samuel Paty. Ils transmettaient le savoir, la connaissance, la curiosité, tout ce que haïssent les obscurantistes. C'est dans une ambiance lourde, empreinte de tristesse qu'a eu lieu cette minute de silence dans la cour de l'établissement.

SOLIDARITÉ EN ACTE

Je me suis rendu à l'invitation des associations dionysiennes Taf & Maffé et La petite liberté, dans l'entrepôt Carrefour à La Courneuve pour la présentation de leur partenariat visant à récupérer des dons alimentaires frais pour les redistribuer chaque semaine gratuitement à plus de 2000 personnes dans le besoin et 400 résidents de foyers de travailleurs migrants.

FÊTE DANS LES QUARTIERS

La braderie et le noël du quartier Floréal-Saussaie-La Courtille organisés par l'association SFC 93 animée par Arnema est un moment de plaisir simple et sincère. J'ai salué avec Sofia Boutrih les bénévoles et les participants qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour rendre l'initiative joyeuse et très chaleureuse.

DÉCÈS DE ROBERT BADINTER

Garde des sceaux, il avait fait abolir la peine de mort à la suite de la victoire historique de la Gauche en 1981 et était le défenseur acharné d'une justice humaine et qui répare. En venant devant les détenus de la maison d'arrêt de Villepinte en 2017 il avait plaidé pour « un droit qu'aucune loi ne peut entamer, celui de devenir meilleur ». Robert Badinter nous a quitté le 9 février mais ses combats restent.

GARE DE DEPORTATION

Moment de grande émotion à l'occasion de l'inauguration du Mémorial de l'ancienne gare de déportation de Bobigny, 80 ans après le départ du premier convoi. Depuis ce lieu funeste, les prisonniers dont une immense majorité de juifs de France détenus au camp de Drancy par l'Allemagne nazie aidée par le gouvernement de Vichy, ont été déportés vers les camps de la mort.

RENOUVELLEMENT DES TITRES DE SÉJOUR

Depuis la généralisation de la procédure dématérialisée pour le renouvellement des titres de séjour, les incidents de traitement se sont multipliés. Plusieurs préfectures, dont celle de Seine-Saint-Denis, ne respectent pas l'obligation qui leur a été faite par le Conseil d'État de mettre en place des modalités physiques de dépôt des dossiers. En plus des délais de traitement, ce sont les classements, sans suite et sans raison des demandes ainsi que la délivrance d'attestations de dépôt qui ne permettent pas l'ouverture de droits associés à un séjour régulier qui font l'objet de recours en nombre. Ces dernières semaines, ma permanence est submergée par des administrés en attente de renouvellement depuis plusieurs mois qui ne peuvent plus justifier leur situation régulière et perdent leurs emplois et leurs droits. J'ai déposé une question écrite au ministre de l'Intérieur pour exiger la fin des dysfonctionnements et contraindre les préfectures à la mise en place d'un accueil physique.

RÉGULARISATION DES TRAVAILLEURS DES JOP

Signataire d'une tribune réunissant des députés de la Nupes et de la majorité pour appeler à la régularisation des travailleurs sans papiers notamment dans les métiers en tension, je me suis aussi engagé aux côtés des syndicats pour la régularisation des travailleurs des JOP. Les récentes mobilisations ont ainsi mené à la régularisation de plusieurs dizaines de travailleurs. J'en suis naturellement très heureux.

ENFIN UN MÉMORIAL NATIONAL POUR LES VICTIMES DE L'ESCLAVAGE

Plus de cinq ans après l'engagement d'Emmanuel Macron, le ministère chargé des Outre-mer a confirmé, que les Jardins du Trocadéro accueilleront le futur mémorial national des victimes de l'esclavage.
Ce monument, à l'image de celui érigé à Saint-Denis, mettra en valeur les noms de 200 000 esclaves affranchis en Guadeloupe, Martinique, Guyane et à la Réunion.
C'est pour moi une immense satisfaction, qu'après avoir relayé les attentes des associations et multiplié les interventions jusqu'au sommet de l'État, ce pan de notre histoire prenne pleinement sa place dans nos mémoires.

AGIR POUR LES DROITS ET LA PAIX

DR

Loi immigration une défaite pour la République

Sur la méthode comme sur le fond, la loi dite « immigration » portée par le Gouvernement et Gérald Darmanin a été un immense gâchis. D'abord refusé par les députés le 11 décembre à l'occasion d'une motion de rejet que j'avais soutenue et votée, le texte, qu'élus comme ONG avaient alors appelé à enterrer, a été porté par le gouvernement devant une commission mixte paritaire. L'occasion pour la droite et l'extrême droite de renforcer le caractère xénophobe de la loi au mépris évident des principes fondateurs de notre République. Tout en donnant le point idéologique aux alliés de Marine Le Pen, le gouvernement comptait sur le Conseil constitutionnel pour sabrer largement les mesures les plus caricaturales. Une position acrobatique, cynique et risquée qui n'avait pour seul but que de maintenir l'illusion d'un gouvernement en maîtrise.

> « LE GOUVERNEMENT A DONNÉ LE POINT IDÉOLOGIQUE À MARINE LE PEN »

Pendant des semaines, les immigrés dans leur diversité ont été livrés en pâture. L'immigration préoccupe pourtant moins les français que la hausse des prix, la santé et l'éducation, autant de sujets sur lesquels le gouvernement peine à cacher son inefficacité.
À contrecourant des promesses faites au lendemain de son élection par les voix, notamment, de celles et ceux qui souhaitaient faire barrage au Rassemblement national. Emmanuel Macron a laissé fouler au pied des principes aussi déterminants que le droit du sol, l'accueil inconditionnel, l'égalité des Hommes sans distinction de race ou de religion.
D'après une étude du collectif Nos services publics, ce sont plus de 100 000 personnes qui se seraient retrouvées sans protection sociale et 30 000 enfants en situation de baisse des ressources de leur foyer si le Conseil constitutionnel n'avait pas infligé au Gouvernement le camouflet attendu. En supprimant purement et simplement 37 des 86 articles de la loi, les « Sages » ont évité le pire : l'instauration d'une « préférence nationale » pour les prestations sociales, la restriction du droit du sol, le durcissement des règles de regroupement familial, la déchéance de nationalité, le délit de séjour irrégulier, le versement d'une caution pour les étrangers souhaitant étudier en France, ou encore l'instauration de quotas migratoires fixés chaque année par le Parlement. Reste une loi inique promulguée le 25 janvier qui a fracturé notre pays. La droite a récemment relancé le sujet en indiquant vouloir un référendum visant à réintroduire les articles rejetés. La bataille n'est donc décidément pas finie.

Supprimer l'AME faute d'humanité

L'Aide Médicale d'État (AME) dispositif qui permet aux personnes sans titre de séjour en France de bénéficier d'une prise en charge médicale reste menacée. La droite milite depuis toujours pour la suppression de l'AME et a profité de la discussion au Sénat de la loi immigration pour déposer un amendement dans ce sens.
Pris au piège qu'il s'était lui-même tendu, le gouvernement a finalement renvoyé à plus tard l'avenir de l'AME.
Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire supprimer l'AME reviendrait à une triple faute éthique, médicale et économique :
- Éthique car elle va à l'encontre du serment d'Hippocrate qui oblige le soignant à « donner ses soins à l'indigent et à quiconque le demandera»
- Médicale car elle va accroître les difficultés d'accès aux soins
- Économique car elle va engendrer une explosion des dépenses de santé.

GAZA, CESSER LE FEU ET GARANTIR LA PAIX ET LA JUSTICE

Le conflit qui oppose l'État d'Israël et le peuple Palestinien depuis plus de 75 ans connait des heures particulièrement sombres. Les attaques terroristes du Hamas le 7 octobre ont donné lieu de la part d'Israël, avec l'assentiment d'une partie de la communauté internationale, à une vengeance aveugle. Le massacre en cours dans la bande de Gaza doit nous interpeller et ne peut rester sans réponse ferme de la part de puissances comme la France et l'Union Européenne. La Cour internationale de justice, saisie par l'Afrique du Sud, a reconnu le risque de génocide dans le territoire assiégé de Gaza démontrant la fuite en avant de l'armée Israélienne. Pour ma part j'ai pris la parole et me suis joins à la mobilisation pour un cessez le feu immédiat et la mise en œuvre de ce qui constitue le seul repère possible en pareil cas : le droit international. Or, ce dernier est clair et dit que les peuples ont le droit de vivre en paix et en sécurité sur leur territoire. C'est vrai à la fois pour Israël mais également pour la Palestine. Il me semble donc que la solution de justice est la reconnaissance de deux États, sécurisés dans leurs frontières sous la protection de la communauté internationale. C'est la voix que devrait porter la France, en cohérence avec ses principes et ses engagements internationaux notamment dans la charte des Nations Unies qui a vu le jour après la seconde guerre mondiale.

DR

AGIR POUR LES DROITS DES FEMMES

Maternité Delafontaine
une crise qui contraint au tri des patientes

La maternité Angélique du Coudray de l'hôpital Delafontaine à Saint-Denis a été reconstruite il y a 10 ans. De niveau III, elle bénéficie d'équipements techniques très performants et de professionnels très investis.

Pour autant, elle subit de plein fouet deux événements concomitant plongeant chaque jour cette maternité dans une crise profonde l'obligeant à limiter l'offre de soin et à procéder à un tri des patients. Une situation évidemment préoccupante qui m'a amené, à de nombreuses reprises ces derniers mois, à me mobiliser pour soutenir cet établissement.

Un sous-effectif de sage-femmes

Ces dernières années, les effectifs de sage-femmes de la maternité ont connu une véritable hémorragie de départs, qui n'ont pas été remplacés faute de candidats en dépit des mesures d'attractivité prises par la direction de l'hôpital. Un tiers des postes de sages femmes sont actuellement inoccupés conduisant, d'une part, à la fermeture de 18 lits sur 85 et, d'autre part, à limiter la prise en charge du suivi de grossesse. Des mesures qui ont évidemment un impact sur le nombre d'accouchements réalisés, celui-ci étant passé de 4500 à 3600.

La pénurie de sage-femmes, qui ne touche pas que la maternité dionysienne mais dont l'impact est sans doute plus fort ici, est en grande partie liée à l'évolution de la profession. Les sage-femmes ont désormais plus de responsabilités sans pour autant avoir vu leur statut et les conditions de travail évoluer.

J'ai déposé plusieurs questions écrites sur le sujet et écrit aux ministres de la Santé successifs.

Phénomène des « bed-blockers »

À ce sous-effectif s'ajoute depuis des mois une autre difficulté : l'occupation de lits par des femmes sans domicile. Une situation qui depuis juin, et notamment la fermeture par l'Etat de la structure d'accueil mise à disposition dans les locaux vacants de l'Hôpital Ville Evrard de Neuilly-sur-Marne, posent d'énormes problèmes aux personnels. Impossible en effet de renvoyer ces femmes à la rue sans les mettre, ainsi que leur nouveau-né, en danger. Certaines femmes occupent ainsi des lits pourtant nécessaires au bon fonctionnement des services pendant plus de 70 jours avant qu'une solution ne soit trouvée. En septembre 2023, 23 lits étaient ainsi occupés. Les sages femmes, déjà épuisées par la situation permanente de sous-effectif doivent donc jongler avec ces difficultés. Je suis intervenu à leur demande auprès du ministre du Logement et de la préfecture pour que des mesures visant à protéger ces femmes et soulager le personnel de la maternité soient prises.

Ces deux événements réduisent drastiquement les capacités d'accueil de la maternité. À l'automne 2023, par exemple, 41 lits sur 85 étaient non mobilisables pour les femmes présentant des grossesses à haut risque ou venant accoucher. Ainsi, la direction de la maternité, en lien avec l'ARS, est régulièrement contrainte de procéder à des « opérations de délestage » consistant à rechercher des lits disponibles dans des maternités de la région. Une solution qui ne peut évidemment être satisfaisante.

FAMILLES MONOPARENTALES
ÉLARGISSEMENT DU COMPLÉMENT DE LIBRE CHOIX DE GARDE

Environ 25% des familles françaises avec un enfant de moins de 18 ans sont des familles monoparentales, elles n'étaient que 12% en 1990 et dans 84% des cas c'est la mère qui est l'unique parent de ces ménages. En Seine-Saint-Denis et sur la circonscription, le taux de familles monoparentales est supérieur à 30% et concerne dans une immense majorité des femmes avec enfants dont 30% vivent sous le seuil de pauvreté. L'accessibilité d'un mode de garde est une question existentielle pour des milliers de femmes de notre territoire qui sont limitées dans leur vie professionnelle et sociale, leur accès à la culture et aux loisirs ou même leur engagement, notamment, auprès d'associations. Dans ce contexte l'annonce faite par le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées lors du Conseil des ministres du 14 septembre 2023 d'un élargissement du complément de libre choix du mode de garde (CMG) avait été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par les 910 000 familles concernées. L'aide, versée par la CAF aux parents d'enfants de moins de 6 ans, doit être étendue aux familles monoparentales jusqu'aux 12 ans de l'enfant. Malheureusement cette décision de bon sens qui devrait couter 400 millions d'euros en année pleine ne doit s'appliquer qu'au second semestre 2025 générant déception et incompréhension. J'ai donc interpellé le ministre pour connaitre ses intentions et lui demander de mettre tout en œuvre pour une application au plus tôt comme cela avait été le cas grâce au groupe de pilotage sur la déconjugalisation de l'AAH.

FÉMINICIDE PAS UNE DE PLUS

Une centaine de femmes meurent chaque année sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint. Des milliers d'autres femmes sont la proie de violences physiques et/ou psychologiques. J'étais présent le 14 novembre dernier aux 19 èmes rencontres organisées par l'Observa-

toire départemental contre les violences envers les femmes intitulées « féminicides : pas une de plus » . J'ai salué à cet égard la création de la 31e chambre de comparution au Tribunal de Bobigny dédiée spécifiquement aux violences faites aux femmes et à leurs enfants et rappelle que le Barreau de la Seine-Saint-Denis tient tous les jours une permanence téléphonique pour accompagner juridiquement et gratuitement les victimes de violences au 01 48 96 20 95.

ENDOMÉTRIOSE : À QUAND L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES ALD

Je suis une nouvelle fois intervenu dans l'hémicycle pour demander au gouvernement d'ajouter enfin l'endométriose à la liste des affections de longue durée (ALD). Parmi les 13 millions de femmes atteintes en France seules 0,5% sont reconnues en ALD. Alors que Clémentine Autain avait fait voter à l'unanimité une résolution proposant cette avancé de bon sens, le gouvernement n'a toujours pas pris les décrets qui le permettrait.

IVG UN DROIT CONSTITUTIONNEL ?

Le 30 janvier dernier l'Assemblée nationale a voté à une très large majorité l'inscription de l'Interruption volontaire de grossesse dans la Constitution. Si le Sénat vote dans les mêmes termes la réforme constitutionnelle, la France deviendra un des rares pays et le premier en Europe, à inscrire dans sa loi fondamentale le droit à l'IVG. Cette décision attendue depuis longtemps par les associations féministes garantie un peu plus le droit des femmes à disposer de leur corps. Dans une période historique où tous les recules semblent possibles ce vote est une étape importante que je salue.

JEAN-MARIE BEAUCHAMPS
PRÉSIDENT DES JARDINS OUVRIERS DE VILLETANEUSE

LE CŒUR AU JARDIN

C'est un rendez-vous incontournable chaque année et un véritable moment de plaisir de participer à l'assemblée générale des jardins ouvriers de Villetaneuse. Face à la salle comble, sur son estrade, et entouré des membres de son bureau, c'est Jean-Marie Beauchamps qui organise les débats. Ancien mécanicien de la Poste en retraite depuis 2019 il a été un des responsables CGT du grand centre aérien postal de Roissy. Adhérent depuis 1986 de l'association qui compte 238 jardiniers, il en est le président depuis 2006. Un engagement essentiel pour préserver ces carrés de verdure qui produisent légumes et aromatiques mais surtout de nombreux moments de convivialité et de fraternité.

ERNESTINE RONAI
PRÉSIDENTE DE L'OBSERVATOIRE DES VIOLENCES ENVERSLES FEMMES

FEMME DE COMBAT

Ernestine Ronai est une des plus éminente représentante de cette catégorie de personnes qui dédient leur vie à leurs combats. Dans la suite de son engagement communiste, et comme présidente des femmes solidaires, elle comprend très vite que la question des violences faites aux femmes, trop longtemps ignorée et cantonnée à la sphère intime, est un enjeu de société. Fondatrice de l'Observatoire départemental sur le sujet elle construit nombre d'outils pour nommer, quantifier et combattre ces violences. Appelé par les gouvernements successifs pour aiguiller leur action elle est coordinatrice nationale au sein de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences jusqu'en 2017 et co-préside depuis 2013 le haut conseil à l'égalité femme-homme. Son courage et sa détermination sont un modèle pour nous tous.

MOHAMMED KEMBOUCHE
ÉTUDIANT DIONYSIEN

Quand j'ai rencontré Mohammed à ma permanence, il doutait de pouvoir poursuivre ses études. Ce jeune Dionysien, passionné d'informatique depuis le plus jeune âge, a pourtant un parcours scolaire sans fausse note. Après un Bac S au Lycée Paul Eluard il entame un BUT Génie électrique informatique industriel. Major de promotion, il réalise que cette filière trop éloignée de l'informatique ne correspond pas à ces aspirations. Il se tourne alors vers un BTS. N'ayant pas les moyens d'étudier sans revenus il lui faut trouver une alternance. Sérieux et déterminé, il envoie plusieurs dizaines de CV aux entreprises du territoire, sans réponse. J'ai donc, à la suite de nos échanges, interpellé ces entreprises pour réaffirmer le talent de notre jeunesse et le lien qu'elles doivent maintenir avec les villes qui les accueillent. C'est finalement au sein des services informatiques du groupe Total énergie que Mohammed a trouvé une place méritée. Je luis souhaite le meilleur pour l'avenir qu'il s'est courageusement tracé.

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

SUR RENDEZ-VOUS

121, rue Gabriel-Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

01 41 68 21 89

contact@stephanepeu.fr

RETROUVEZ-MOI SUR

Stéphane Peu
Stéphane Peu
Stephane1peu
stephanepeu.fr

Farid Aïd
Suppléant
farid.aid.2014@gmail.com

TROIS QUESTIONS À SOFIA BOUTRIH, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE SAINT-DENIS, ET À FARID AÏD, SUPPLÉANT ET CONSEILLER MUNICIPAL DE PIERREFTTE

À propos du projet de fusion de Pierrefitte et Saint-Denis

Le projet de fusion entre les villes de Saint-Denis et Pierrefitte continue son chemin, est-ce une bonne nouvelle pour les habitants des deux villes ?

Sofia Boutrih : Malheureusement non, car il avance loin de leur regard, sans que les deux Maires ne les concertent et sans que nous n'ayons de réponse sur les avantages d'une telle fusion. Nos villes sont en difficulté, Mathieu Hanotin n'a pour le moment été capable d'aucun investissement d'avenir pour la ville de Saint-Denis, pas une école pas un grand équipement. La fusion c'est ajouter à cet enlisement celui de Pierrefitte sans chercher d'abord les solutions. Une fois l'effet d'annonce passé c'est prendre le risque d'encore moins de service public et de plus d'impôts.

Farid Aïd : Il en va de même pour Pierrefitte, la cour des comptes a rendu un avis très défavorable pointant des difficultés structurelles liées à une gestion défaillante de l'équipe en place. L'absorption de Pierrefitte par Saint-Denis est une façon d'essayer d'échapper à cette réalité mais il y a de fortes chances pour que les difficultés s'accumulent. Une ville pauvre plus une ville pauvre ça ne fait pas une ville riche. Nous voudrions que les Pierrefittois puissent dire ce qu'ils veulent pour leur ville.

Est-ce que l'on n'est pas plus forts quand on est ensemble pour affronter les difficultés ?

Farid Aïd : La problème en l'occurrence c'est que nous sommes déjà ensemble, dans Plaine Commune. Nous sommes une communauté d'agglomération de 450 000 habitants qui compte en Ile de France. Nous avons développé un modèle de coopération efficace, ce n'est donc pas ça le véritable enjeu et puis qui pense sérieusement que deux Maires qui ont réduit le service public dans leur ville vont s'allier pour le faire progresser ?

Sofia Boutrih : Je partage cette idée et j'irais plus loin. Il existe d'autres villes autour de Saint-Denis qui vivent les mêmes difficultés allons-nous toutes les absorber ? Fusionner, grandir à tout prix, c'est rentrer dans une logique de rapport de force et de mise en concurrence des territoires qui desservira toujours les habitants. Cette fusion n'est pas un projet politique pour le territoire, c'est un projet de renoncement à ce qui fait la force et l'originalité de Plaine Commune.

Habitants et agents du service public ne semblent pas se passionner pour la question que voudriez-vous leur dire ?

Sofia Boutrih : Nous leur disons qu'il y a un enjeu de démocratie et que dans la période que nous vivons, protéger la démocratie de proximité est déterminant. Nous avons participé à une réunion d'information sur la fusion qui est en fait une campagne de promotion dont les « ambassadeurs » eux-mêmes ignorent presque tout. Près d'un million d'euros vont être dépensés entre cabinets conseil, communication, réorganisation, avant même que la fusion ne soit une réalité. En attendant le Maire n'est pas au contact de la population et il le sera encore moins dans une ville de 150 000 habitants.

Farid Aïd : Je crois qu'agents et habitants sont en train de prendre conscience de ce qui se joue. Il y a peu de communication de la part des Maires qui agissent dans la précipitation et les habitants de nos villes ont d'autres préoccupations. On observe tout de même que des collectifs s'organisent contre la fusion pour la démocratie, nous ne sommes pas au bout du chemin les choses ne font que commencer.

Sofia Boutrih : Nous ne demandons pas plus que la possibilité pour les habitants de s'exprimer, les Maires n'ont aucun mandat, ce projet ne figurait dans aucun programme. Les élections municipales de 2026 sont proches. Elles devraient être l'occasion de trancher car pour le moment nous vivons une sorte de « 49.3 » local ou une décision d'en haut s'impose à ceux d'en bas sans leur avis.

GARDONS LE CONTACT

Nom _____ Prénom _____ Tél _____
Adresse _____
Courriel _____

Je veux recevoir la Newsletter ☐
J'accepte d'être recontacté ☐